



Hebdomadaire depuis 1936

# L'Éveil

Semaine

# 16

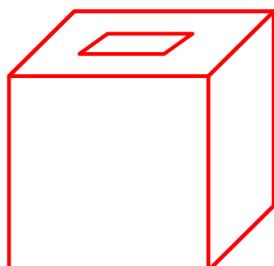
Journal de la section de Suresnes et Saint - Cloud du parti communiste

19 avril 2025

## Probité des élus : défendons la peine d'inéligibilité !



**Marine Le Pen et plusieurs dirigeants du Rassemblement National viennent d'être condamnés en première instance à des peines d'inéligibilité et ont annoncé contester ce jugement qu'il soit ou non confirmé en appel !**



La République a toujours été et demeure un combat. La France a progressé et rayonné chaque fois qu'elle a porté haut **les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.**

### **INÉLIGIBILITÉS POUR LES RACISTES ET LES ANTISÉMITES**

Parce que la République ne peut tolérer que des personnes condamnées pour des faits graves siègent dans nos institutions, la peine d'inéligibilité est une garantie démocratique indispensable. **Elle protège l'intégrité de notre vie publique.**

Aujourd'hui, cette peine est applicable à un certain nombre d'infractions liées à la probité ou à la violence : corruption, prise illégale d'intérêts, détournement de fonds, favoritisme, fraude fiscale, violences, agressions sexuelles...

**C'est un acquis à défendre avec force !** Elle doit même aller plus loin. Nous réclamons, dans le prolongement de la loi sur la presse et de la loi Gayssot (qui réprime l'incitation à la haine raciale et la négation des crimes contre l'Humanité), **que soit rendue inéligible toute personne condamnée pour racisme ou antisémitisme.**

**Je signe pour défendre la peine d'inéligibilité !**

## Pouvez-vous signer ?

Prénom .....

Nom .....

Email .....

Téléphone mobile .....

Adresse postale .....

Code Postal .....

Ville .....

J'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement par le PCF, conformément à notre [politique de confidentialité](#)

J'accepte de recevoir des informations par mail

Je souhaite recevoir des informations par SMS

Signez .....



Ou copiez ce lien sur internet



[https://www.pcf.fr/ineligibilite?recruiter\\_id=11442&fbclid=IwY2xjawJsmW1leHRuA2FibQIxMQABHoRKLtlyLe1XbxZTNcWFbb1MdF-jqi7GWTenNhW1pt5\\_iA7VOo9gxy4SexT\\_aem\\_omNAS\\_VXYW8OuMP2Ua6O8Q#](https://www.pcf.fr/ineligibilite?recruiter_id=11442&fbclid=IwY2xjawJsmW1leHRuA2FibQIxMQABHoRKLtlyLe1XbxZTNcWFbb1MdF-jqi7GWTenNhW1pt5_iA7VOo9gxy4SexT_aem_omNAS_VXYW8OuMP2Ua6O8Q#)

## Reconnaissance de l'État de Palestine : les enjeux

Ainsi donc la France s'apprête-t-elle à reconnaître l'État de Palestine. La patrie des droits de l'homme sera le 149<sup>e</sup> Etat du monde (sur 193) à prendre cette décision, 37 ans après la proclamation de la « déclaration d'indépendance de l'État de Palestine » par l'organisation de libération de la Palestine (OLP), alors présidée par Yasser Arafat, à Alger (15 novembre 1988).

On ne peut que regretter l'attentisme et le perpétuel renvoi à un hypothétique « bon moment » manifestés à cet égard par nos dirigeants successifs.

Pour autant, plutôt que de s'appesantir sur les regrets, il est plus productif d'examiner les dynamiques positives pouvant découler de cette initiative diplomatique, à priori bienvenue.

Le premier enjeu à prendre en considération me semble être l'appropriation de la signification politique de cet acte solennel par les citoyennes et les citoyens français comme par l'opinion publique internationale.

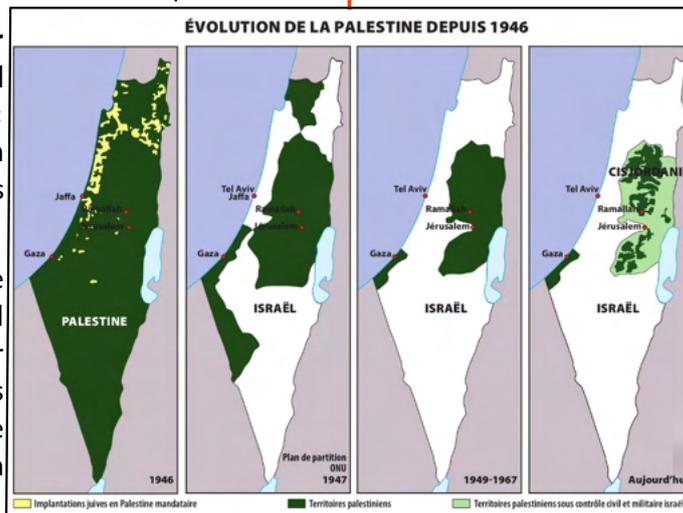
- En faisant ce choix, la France réaffirme officiellement qu'il existe une population sur ce territoire, le peuple palestinien.

- En faisant ce choix, la France réaffirme officiellement qu'il existe, en droit international, une autorité politique palestinienne -« l'Autorité palestinienne »-, un territoire palestinien-la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza- et, enfin, une population sur ce territoire -le peuple palestinien. Cela paraît banal, sauf qu'il s'agit précisément de réalités essentielles battues en brèche par l'occupant israélien, qui prétend depuis des lustres qu'il « n'a pas d'interlocuteur avec qui négocier », qui a annexé Jérusalem, colonisé la Cisjordanie et prétend expulser les Ghazaouis de leur territoire anéanti et les déporter hors de Palestine.

Décider, pour la France, d'entrer officiellement en relation avec l'État de Palestine doit donc comporter l'engagement d'expliciter en toute clarté, nationalement et internationalement, la portée politique de sa prise de position. Et, à plus forte raison, faut-il cesser de traiter en quasi-

délinquants celles et ceux qui se mobilisent pacifiquement pour le respect des droits fondamentaux des Palestiniens.

Un autre enjeu, qui découle de ce qui précède, est l'action qui va entreprendre la France pour contribuer à passer du slogan de « la solution à deux états » à sa concrétisation. Cela passe par le refus de l'insoutenable impunité dont bénéficie sans discontinuité le pouvoir Israélien, aujourd' hui dirigé par un criminel de guerre frappé d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.



À cet égard, on est en droit d'attendre de Paris, dans ce nouveau contexte, qu'il use de son influence au sein de l'Union européenne pour que celle-ci opère un véritable tournant dans ses relations avec Tel-Aviv, en suspendant jusqu'à nouvel ordre l'accord d'association ultra-privilegié dont Israël est le seul pays au monde à bénéficier.

Enfin si le but à atteindre est bien d'arriver à une situation

où les deux Etats, souverains, vivant côte à côte et en sécurité, soient mutuellement reconnus par tous les États de la région, la condition de cette normalisation diplomatique est la conclusion d'un accord de paix entre Israël et l'État palestinien.

Vous en sommes loin ! Que signifient, dès lors, ces propos sibyllins d'Emmanuel Macron, accolant son initiative de juin avec l'Arabie Saoudite le projet de « finaliser le mouvement de reconnaissance réciproque par plusieurs pays » ? Cela ressemble furieusement aux « accords d'Abraham » lancé par Donald Trump pour priver les Palestiniens de leur dernier atout : sans État palestinien, pas de porte ouverte pour Israël sur toute la région ! Troquer la reconnaissance de l'État de Palestine contre la relance du plan Trump auprès des dirigeants arabes constituerait un sommet d'hypocrisie. Espérons qu'il n'en sera rien !

Francis Wurtz Député honoraire du parlement européen

Depuis plus de 18 mois en Cisjordanie 40.000 personnes déplacées, plus de 16.400 arrestations dont plus de 1300 enfants et 510 femmes. Au 10 avril, 9.900 palestiniens sont détenus dont 400 enfants. 3.498 sont en détention administrative (sans jugement, sans limite). Plusieurs milliers de Gazaouis sont également en détention. Au moins 63 prisonniers sont morts en prison.



! Les parents d'élèves des écoles publiques de Suresnes tiennent à exprimer leur vive inquiétude face aux absences non remplacées des enseignants, qu'elles soient de courte ou de longue durée, anticipées ou non anticipées.

! Les Ecoles des Cottages, Berty Albrecht, Parc et République ont été fortement impactées cette année.

**Signez et diffusez largement cette pétition svp** 🚩

<https://www.mesopinions.com/petition/enfants/demande-replacements-systematiques-enseignants-absents-ecoles/240586>

## PÉTITION POUR DES REMPLACEMENTS EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS DANS L'ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE ET L'ECOLE ELEMENTAIRE DU PARC A SURESNES

*Destinataire(s) : l'Académie de Versailles, l'Inspection académique des Hauts-de-Seine, La Mairie de Suresnes, les élus locaux (Mr Le Maire, Guillaume Boudy et son adjointe déléguée à l'éducation, Mme Muriel Richard)*

### La pétition

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves des écoles publiques de Suresnes, et plus particulièrement de l'école maternelle République (rue du Chemin Vert) et de l'école élémentaire du Parc (rue du Dr Magnan), **tiennent à exprimer leur vive inquiétude face aux absences non remplacées des enseignants, qu'elles soient de courte ou de longue durée, anticipées ou non anticipées.**

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à des absences récurrentes d'enseignants non remplacées, qu'elles soient de courte ou de longue durée, anticipées ou non, et ce, quel qu'en soit le motif. **Cette situation a des répercussions importantes sur la scolarité des enfants, le bien-être des enseignants, ainsi que sur les familles, et engendre les problèmes suivants :**

- Surcharge des classes, aggravant la fatigue des élèves et des enseignants,
- Désorganisation pédagogique impactant les apprentissages des enfants,
- Épuisement des enseignants, contraints de compenser ces absences dans des conditions difficiles, et résilience mise à mal en cas d'imprévu,
- Perte de confiance des familles dans l'école publique, menant à un désengagement progressif,
- Difficulté pour les parents, souvent prévenus à la dernière minute, à organiser la garde de leurs enfants, ce qui les oblige à des réorganisations urgentes ou, dans certains cas, à ne pas pouvoir prendre en charge leurs enfants.

Les parents d'élèves sont déjà largement investis dans

la gestion des autres lacunes liées à des moyens insuffisants, et se retrouvent constamment sollicités tout en devant jongler avec leur activité professionnelle.

La situation est devenue intenable, notamment au regard des conditions de sécurité des enfants. **Actuellement, certaines classes dépassent les 40 élèves**, comme c'est le cas en maternelle à l'école République, où deux absences n'ont pas été remplacées, dont celle d'un remplaçant lui-même absent. À titre d'exemple, sur la période du 17 janvier à aujourd'hui, l'enseignante concernée n'a pas été remplacée pendant 11 jours, et cette difficulté persiste à ce jour.

**Cette situation a également des répercussions sur les activités pédagogiques**, plusieurs ayant été annulées, comme les cours de natation, les séances d'arts plastiques ou les sorties culturelles, ce qui prive les enfants d'opportunités d'apprentissage enrichissantes.

L'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Suresnes (AIPES) sollicite avec insistance votre soutien pour obtenir les moyens humains et financiers nécessaires pour pallier ces carences. **Nous demandons à l'Académie de Versailles et à l'Inspection académique des Hauts-de-Seine de prendre des mesures concrètes pour garantir le remplacement systématique des enseignants absents, afin d'assurer un cadre scolaire stable et de qualité pour tous les enfants.**

Nous comptons sur votre réactivité et restons à votre disposition pour toute discussion sur ce sujet.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à cette situation.

Les représentants de l'AIPES.

# Derrière « l'état d'urgence budgétaire » : l'austérité

Combien de postes en moins à l'hôpital, au risque d'allonger les temps d'attente des patients aux urgences ?  
Combien d'enfants en difficulté scolaire parce que leur professeur absent n'est pas remplacé (voir pétition page 3), ou parce que les élèves sont trop nombreux dans leur classe ?

Combien de demandeurs d'emploi privés d'indemnités, contraints d'accepter un travail précaire et mal payé ?  
Combien de fins de mois toujours plus difficiles pour les travailleurs comme les retraités ? **En annonçant une réduction de 40 milliards d'euros des dépenses publiques en 2026, le gouvernement s'apprête à dégrader encore la qualité des services publics et à appauvrir la population.**

Pour justifier ce choix, le ministre de l'Économie Éric Lombard pointe le recul de sa prévision de croissance de 0,9 % à 0,7 % pour cette année, provoqué par la guerre commerciale de Donald Trump. Indéniablement, celle-ci risque d'entraîner une réduction des recettes fiscales, mais **les politiques austéritaires ne datent pas d'aujourd'hui : elles abîment le pays depuis 1983. Le seul budget 2025 prévoit 50 milliards d'euros de coupes, aux ont ajoutés 5 milliards de gels de crédits**

la semaine dernière, sans que cela donne lieu à un débat au Parlement.

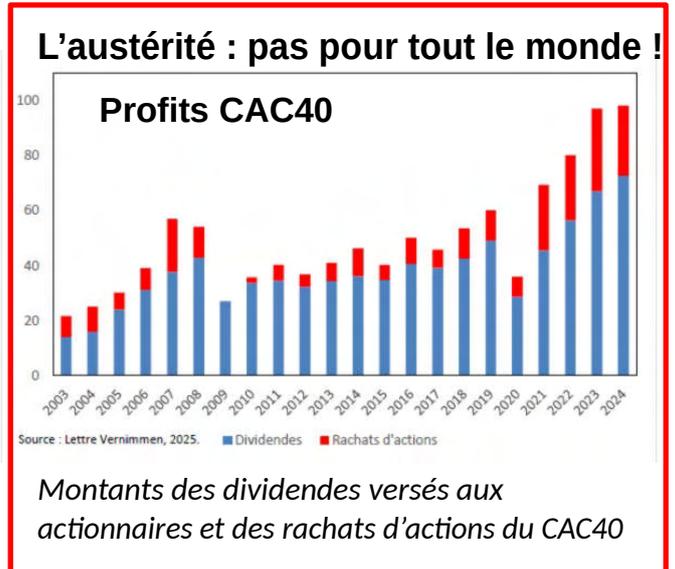
Pour faire avaler la pilule, le premier ministre a convoqué mardi dernier une conférence sur les finances publiques afin, dit-il, de sensibiliser les Français « aux pathologies » du pays. **En réalité, le chef de la coalition des battus aux dernières élections législatives cherche à poursuivre la politique que les Français ont massivement rejetée dans les urnes.**

Il a d'ores et déjà écarté l'hypothèse d'une hausse des impôts pour les plus riches et celle d'une remise à plat des aides publiques aux entreprises. François Bayrou veut faire adopter le budget 2026 avec un minimum

de débat et sans vote en recourant au 49.3. **La conférence vise donc à s'assurer qu'il ne se trouvera aucune majorité pour voter la censure.** Quand il parle de proclamer l'« état d'urgence budgétaire », Éric Lombard ne se trompe pas. Qui dit « état d'urgence » dit, en effet, suspension de la démocratie.

**Pierre-Henri Lab** édito huma 15/04/2025

\*\*\*\*\*

**Avec le PCF je passe à l'action !**

J'adhère au Parti Communiste Français

Je souhaite recevoir l'Éveil numérique

Je souhaite recevoir les informations  
générales du PCF

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... Tél. : .....

À retourner : PCF Espace Pagès 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes  
Tél : 06 44 74 40 87  
Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour  
accéder au  
blog de la  
section du  
PCF  
utiliser ce  
QR CODE